



27 Boulevard Saint Martin – 75003 PARIS
Site : <http://www.sitecommunistes.org>
Hebdo : hebdo@sitecommunistes.org
E'mail : communistes@sitecommunistes.org

07/08/2023

Résumé des questions économiques et sociales: semaine n° 134 du 07 aout 2023

RENAULT FLINS :

La direction du groupe Renault a confirmé lors du CSE du 20 juillet 2023, l'arrêt définitif de la production de la Zoé sur le site de Renault à Flins au 30 mars 2024. Cette annonce avait déjà été faite en 2019, lors de la communication de Luca de Meo concernant le plan de 2 milliards d'euros d'économies sur trois ans, avec notamment la suppression de 15.000 emplois dans le monde, dont 4.600 en France, ainsi que la fermeture de son site de recyclage d'organes mécaniques à Choisy-le-Roi.

C'est donc 2.400 emplois à Flins et environ 260 à Choisy qui vont disparaître. La CGT est convaincue qu'une activité d'assemblage de véhicules neufs doit se poursuivre dans la plus ancienne usine d'assemblage du groupe Renault.

Renault qui bénéficie de millions d'aides publiques se permet d'arrêter la production d'un véhicule électrique sans se soucier de l'impact pour le territoire, les sous-traitants et tous les emplois induits. C'est un véritable séisme.

L'État actionnaire laisse agir les dirigeants en toute impunité, comme lors de la décision de produire la *Dacia Spring* (autre véhicule électrique) en Chine. Renault tient un discours qui se veut rassurant en exposant le fait que Flins va consacrer son activité au reconditionnement de véhicules d'occasions, au recyclage de véhicules hors d'usages, à la réparation et à la réutilisation de batteries, avec 3.000 emplois à la clef d'ici 2030.

A ce jour ce ne sont que des promesses et la CGT considère que la seule boussole du groupe est la rentabilité immédiate au détriment de l'emploi, des conditions de travail et de la responsabilité sociale pour un grand groupe comme Renault.

Renault doit préserver l'avenir des emplois en France, mettre une réelle stratégie industrielle avec une gamme élargie et des véhicules qui répondent aux besoins des populations et aux enjeux environnementaux. Le mixe de motorisation et la production d'un petit véhicule électrique, respectueux de l'environnement et accessible à tous, sont de réelles pistes dont les constructeurs et les politiques devraient s'emparer s'ils veulent préserver la filière automobile en France.

RÉPRESSION CHEZ DISNEYLAND : CINQ GRÉVISTES DE DISNEYLAND MENACÉS DE LICENCIEMENT

Cinq employés de chez Disneyland Paris sont convoqués la semaine prochaine en vue d'un éventuel licenciement. Ils faisaient partie des grévistes qui ont manifesté ces derniers mois pour réclamer notamment des hausses de salaires et des meilleures conditions de travail.

« Pour nous, c'est clair. On suppose que la direction de Disneyland Paris veut faire de ces cas un exemple afin d'amoindrir la mobilisation des grévistes à la rentrée de septembre. Quitte à les licencier. Cela ne leur pose pas de problème d'aller aux Prud'hommes. » Ce syndicaliste fait allusion au sort réservé aux cinq salariés du parc d'attractions qui ont reçu la semaine dernière un courrier en vue de leur licenciement.

Aucun motif ne leur aurait été notifié et ils sont suspendus jusqu'à la fin de la procédure, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent pas aller travailler mais ils sont payés. Selon un employé du parc, le lien avec le mouvement de grève, qui a débuté au printemps et a été stoppé le temps des vacances d'été, ne peut pas être le fruit du hasard. « Ils étaient là lors du blocage du spectacle Disney Dream début juin. Il avait dû être annulé, ce qui a rendu mécontents beaucoup de visiteurs. Et la direction n'a pas apprécié. »

Parmi les revendications portées par les salariés, une augmentation de salaire globale de 200 euros, la rémunération doublée des dimanches et jours fériés ou encore l'augmentation des indemnités des frais

kilométriques.

UNE «SACRÉE RÉGRESSION» : LES NOUVEAUX MINISTÈRES DU LOGEMENT ET DE LA VILLE CRITIQUÉS PAR LES PROFESSIONNELS !

En plaçant la Ville sous la cotutelle de l'Intérieur, en n'attribuant pas au Logement un ministère de plein exercice, le dernier remaniement a déçu les professionnels de ces secteurs.

Le diable se cache parfois dans les détails et dans les symboles. Jusqu'au 20 juillet, Olivier Klein était ministre délégué chargé de la Ville et du Logement. Avec le remaniement, les deux portefeuilles ont été séparés et le ministre mis sur la touche. La Ville doit désormais se contenter d'un *petit* secrétariat d'État, dirigé par Sabrina Agresti-Roubache. Une «*sacrée régression*», juge les acteurs du logement social. *«Ça fait dix ans qu'on demande à avoir un ministère de la Ville directement rattaché à la Première ministre. La politique de la ville n'a de sens qu'à partir du moment où le droit commun de l'État est pleinement impliqué dans les quartiers.»*

Une dévaluation donc, mais pas seulement. Le portefeuille de la Ville est désormais placé sous la **cotutelle du ministère de la Transition écologique... et de celui de l'Intérieur**, pour la première fois de son histoire. Les professionnels du secteur sont montés au créneau. L'Union sociale pour l'habitat (USH), l'organisation représentative du secteur HLM, «*s'interroge sur le message*» envoyé par ce rattachement : *«Les quartiers populaires ont besoin de sécurité, mais aussi d'égalité, d'éducation, d'emploi, de lutte contre les discriminations, d'un cadre de vie agréable... C'est le sens de la politique de la ville qui ne peut être limitée à des enjeux de maintien de l'ordre.»*

Ce n'est pas un message positif envoyé aux quartiers populaires !

«Ce n'est pas un message positif envoyé à tous les élus et les habitants des quartiers populaires.» On constate que les alertes lancées «depuis des mois» soient restées sans réponse ambitieuse. «Fin mai, une cinquantaine de maires, ont fait un appel au Président en lui disant “attention avant qu'il soit trop tard”.» Les émeutes ont beau s'être arrêtées, «les braises sont toujours présentes et ce n'est pas en répétant “ordre, ordre, ordre” qu'on va régler le problème.»

Concernant le Logement, un énième couac a rythmé l'épisode ubuesque du remaniement. Alors que le communiqué officiel tardait à paraître, l'intégralité des changements au sein du gouvernement avait déjà fuité par voie de presse depuis plusieurs heures. Patrice Vergriete, maire divers gauche de Dunkerque, y était annoncé au Logement en tant que ministre de plein exercice. Une jolie promotion dont n'avait pas tardé à se réjouir Loïc Cantin, président de la Fédération nationale de l'immobilier. *«L'urgence et l'ampleur de la crise du logement appelaient à un ministère de plein exercice»*, saluait-il dans un communiqué. Une satisfaction de courte durée : le communiqué officiel révélera que le Logement hérite finalement d'un simple ministère délégué.

Ces douze derniers mois n'ont pas été favorables pour ceux qui ont besoin du logement social !

Toutefois, la Fédération des promoteurs immobiliers juge «*positive*» la création d'un ministère, aussi délégué soit-il, *«entièrement consacré à cette problématique»*. Elisabeth Cosse, présidente de l'**USH et ancienne ministre du Logement sous François Hollande**, se montre, elle, plus sévère. Elle constate *«que ces douze derniers mois, et plus largement ces six dernières années, n'ont pas été favorables pour celles et ceux qui ont besoin du logement social»*.

Décus, les professionnels redoublent d'exigences. L'USH liste notamment plusieurs enjeux : *«Relance de la production neuve de logements sociaux, amplification des efforts en matière de transition environnementale du parc HLM existant, nouvelle impulsion concernant la politique de la ville...»*

Des questions «*concrètes et urgentes à régler*», et un gouvernement attendu au tournant.

CHIFFRES DU CHÔMAGE : RADIATIONS MASSIVES ET AUGMENTATION DES CONTRATS PRÉCAIRES !

Les chiffres du chômage viennent de paraître pour le 2ème trimestre 2023. Le gouvernement va certainement se focaliser sur la très relative baisse de la catégorie A (0,4% sur un trimestre, soit 1.900 personnes et 2,1 % sur un an). Pourtant d'autres chiffres interrogent : les radiations et les catégories B et C regroupant les emplois courts et à temps partiel. En effet, les créations d'emploi passent essentiellement et une fois de plus par des emplois précaires : augmentation de 7,7% des demandeurs d'emploi en catégorie B sur un an (demandeurs d'emploi ayant travaillé moins de 78h/mois) avec notamment une **hausse vertigineuse de 26,5% sur un an de contrats de moins de 20h/mois**.

De la même manière, l'entrée au chômage due à une fin de mission d'intérim augmente de 2,6% sur l'année. Le chômage des jeunes repart à la hausse : + 2,1 % sur un an en catégorie A chez les moins de 25 ans rien qu'en France métropolitaine. Cette baisse du nombre de demandeurs d'emploi s'explique aussi par une nette augmentation des radiations : + 6,8% sur un an et + 3,6% sur le trimestre, soit **54.700 radiés rien que les trois derniers mois !**

La politique de sanctions semble donc être la principale cause de cette soit disant *amélioration* : **une sortie sur dix est désormais due à une radiation, tout sauf une reprise d'emploi.** Est-ce un prélude à la politique de sanction des allocataires du RSA que prévoit d'amplifier le projet de loi *Plein Emploi- France Travail* ? Où les privé·es d'emploi viendraient un peu plus grossir les rangs du halo du chômage sans être comptabilisés dans les chiffres des inscrit·e·s à Pôle Emploi ?

La CGT défend une autre politique que le plein d'emplois précaires et les sanctions : droit au travail pour toutes et tous, investissements dans les services publics et la transition écologique, et protection tout au long de la vie, en particulier contre le chômage.

SNCF au Mans :

nouvelle grève des aiguilleurs : la grève impacte les dessertes de certains gares sarthoises. Les cheminots CGT refusent la nouvelle réorganisation qui les obligerait à quitter le Mans pour Rennes.

JO 2024 : il manque plus de 3.000 inspecteurs du travail sur les chantiers de construction

À un an de l'ouverture des Jeux olympiques 2024, les chantiers vitrines masquent tous ceux à haut risques sur lesquels des travailleurs risquent leur vie. À l'origine des accidents, l'absence de prévention, la sous-traitance et la pénurie d'inspecteurs du travail. L'unité spéciale d'inspecteurs du travail sur les chantiers des Jeux olympiques : c'est l'arbre qui cache la forêt. Quelle est la chance de survie des ouvriers sur les chantiers de construction ?

Sur les chantiers olympiques et paralympiques, sur-contrôlés, le taux d'accident est quatre fois moindre par rapport à la moyenne du BTP, selon le comité de suivi de la charte sociale des JO Paris 2024, coprésidé par Bernard Thibault, l'ancien secrétaire général de la CGT (1999-2013) et par la représentante du Medef, Dominique Carlac'h.

Fin 2019, une cellule spéciale avait été créée au sein de l'Inspection du travail d'Île-de-France : l'unité régionale d'appui et de contrôle des grands chantiers (URACGC). Huit agents sont affectés au contrôle des chantiers des JO.

En 2022, ils ont réalisé 1.200 interventions, et plus de 550 depuis début 2023, avec plus de 120 décisions d'arrêts de travaux .

Évidemment, « *Et ça produit ses résultats : là où il y a des contrôles, le bilan est meilleur* », constatent Frédéric Mau, secrétaire fédéral de la CGT Construction et Yves Gauby, membre du collectif confédéral JO 2024 à la CGT.

Depuis leur démarrage, **130 accidents du travail sont survenus pour la construction des ouvrages olympiques, dont 17 graves.**

C'est beaucoup, mais on n'y déplore aucun accident mortel. Et c'est beaucoup moins que sur les autres chantiers rattrapés par les problèmes structurels du BTP :

- la présence de nombreuses entreprises, dont certaines très petites, qui interviennent en même temps, notamment dans la phase de second œuvre qui s'ouvre en ce moment,
- des difficultés de coordination des ouvriers, dont de nombreux intérimaires,
- de la sous-traitance en cascade, jusqu'à sept niveaux sur les chantiers du métro du Grand Paris, ce qui réduit la prévention et dilue les responsabilités pénales en cas d'accidents.

Sur les chantiers du métro du Grand Paris qui doivent livrer 200 kilomètres de nouvelles lignes d'ici à 2030, avec une prolongation de la ligne 14 de la RATP dans moins d'un an, **cinq ouvriers sont morts depuis 2020**, des suites d'accidents du travail **et un homme gravement blessé début juillet sur les travaux de la ligne 16, est toujours entre la vie et la mort.** Une récente visite de la fédération internationale bois et bâtiment sur la ligne 14 a constaté **des carences de sécurité importantes.**

Quinze jours plus tôt, un maçon de 51 ans était décédé après avoir été percuté par un camion sur le chantier d'assainissement des eaux de la Seine pour les JO, dans le bassin d'Austerlitz. **Un chantier mené par un major du BTP, le groupe Fayat, et qui n'est pas labellisé JO ; donc, très peu contrôlé par l'inspection du Travail**

La dernière ligne droite avant la livraison des ouvrages pour 2024 est accidentogène avec une échéance couperet, celle des JO. Les cadences s'accroissent, les risques grandissent, le recours aux intérimaires s'accroît.

Des unités spéciales à l'Inspection du travail comme celle créée en Île-de-France, il en faudrait partout, estime la CGT. **Il reste moins de 1.600 inspecteurs.rices en poste en France, il en faudrait 5.000 pour faire respecter la réglementation,** œuvrer à la prévention et arriver à réduire l'accidentologie sur les chantiers de construction.

« Les morts dans le BTP, ce n'est pas près de s'arrêter, quand on voit que dans les marchés publics, les critères d'excellence - social et prévention - pèsent peu par rapport au prix ! s'insurge Frédéric Mau, de la CGT construction. Tout est dit !

Casino

Après plusieurs mois de feuilleton, sur la reprise du groupe Casino, qui présente une dette de 6,5 milliards d'euros à cause d'une mauvaise gestion du PDG Jean-Charles Naouri, un accord de principe vient d'être conclu ce

vendredi 28 juillet avec le principal repreneur Daniel Kretinsky milliardaire qui est à la tête du consortium (Kretinsky- Marc, Ladreit de la Charrière et Attestor). Cet accord de principe qui met fin à plusieurs incertitudes ne résout pas tous les problèmes qui émanent de l'orientation stratégique et politique de l'entreprise. L'injection de 1,2 milliards de fonds propres et 900 millions de liquidités peut servir à diminuer la dette et faire fonctionner le groupe, mais reste loin de garantir les emplois au sein de cette entreprise, préoccupation majeure des salariés et de la CGT. Désormais, ce n'est qu'en début 2024 que Kretinsky devrait prendre officiellement la direction du groupe Casino. Dans l'attente, la Fédération du Commerce et des Services, toujours vigilante face à la situation actuelle du groupe, encourage les salariés à se battre pour préserver leur emploi, leurs acquis sociaux et obtenir de meilleures conditions de travail.

La Fédération commerce et des services continue sans relâche à mettre tout en œuvre pour que les travailleuses et les travailleurs de Casino soient éloignés de toute inquiétude relative à leurs emplois et leurs salaires